



## Dimanche le 3 avril, soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs

Municipalité de Scott, cette fin de semaine, le Service de Sécurité Incendie de Scott vous invite à vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. Parce que les pompiers ont votre vie à coeur, ils vous rappellent qu'un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies. Profitez donc du changement d'heure de dimanche le 3 avril pour vérifier vos avertisseurs de fumée et pour remplacer la pile, au besoin.

Pour info : Ghislain Jacques, chef pompier, 387-2037

### UN NOUVEAU COMITÉ VOIT LE JOUR À SCOTT!

Oui, un comité d'accueil des nouveaux résidents est devenu réalité en 2004...

Ce projet de souhaiter la bienvenue dans notre municipalité à vous tous nouveaux arrivants, mûrissait depuis longtemps...

Toutes heureuses de relever ce défi d'envergure, les membres du C.A.L. du Cercle de Fermières de Scott appuyées par nos élus municipaux ont fait tout en leur pouvoir pour que ce projet se concrétise. Une visite dans chacun des nouveaux foyers a été effectuée et une magnifique pochette renfermant des documents et coupons rabais échangeables dans les différents commerces a été offerte aux nouveaux résidents...

Nous souhaitons que tous ceux qui viennent s'installer chez nous à Scott soient les bienvenus et heureux d'y vivre...

« L'emballage de nos vœux est artisanal ; nous l'avons confectionné avec les mains du cœur. »

Sincèrement vôtres

Par : Lucille Drouin, secrétaire  
Tél. 387-2384



Les élèves qui ont visités les bureaux le 18 mars dernier étaient accompagnés de Madame Christine St-Pierre, enseignante à la maternelle, les enfants sont Gabrielle Bolduc, Sarah Bonneville, Marc-Olivier Demers, Audélie Fortin, Etienne Gaboury, Roxanne Guillemette, Raphaël Jacques, Kelly-Ann Labrecque, Michèle Laflamme, Francheska Lecours-Roy, Louis Lefebvre, Anthony Pouliot, Dylan Rancourt et Sandrine Veilleux. Le parent accompagnateur est Madame Karine Marcoux.

## DATES À RETENIR!

AVRIL						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Les bureaux municipaux sont fermés



Assemblée du Conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque 19 h à 20 h 30

MAI						
Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### À LIRE CE MOIS-CI

- 
- Dimanche 3 avril, soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs**
- 
- Un nouveau comité voit le jour à Scott!**
- 
- Le maire vous parle**
- 
- Cours de work-out reportés**
- 
- Votre conseil... en bref**
- 
- Renouvellement des licences de chiens 2005**
- 
- Postes à combler au terrain de jeux de Scott**
- 
- Connaissons mieux nos citoyens(nes)**
- 
- Communiqué**
- 
- Conseils pour une saine gestion financière**
- 
- Un mot de votre conseil de fabrique**

## LE MAIRE VOUS PARLE

Vous vous êtes sans doute aperçus que depuis l'an 2004, votre Municipalité bouge énormément. Plusieurs projets sont déjà réalisés : Achat de la Caisse Populaire, relocalisation du Bureau Municipal, achat de développement résidentiel, terrains « côté ouest » pour constructions éventuelles.

D'autres sont à venir dans un avenir très rapproché; asphaltage du rang St-Henri, achat d'un camion citerne, construction à l'arrière du Bureau Municipal de la future bibliothèque, de même que la première phase pour une route de contournement dégageant ainsi la 10<sup>ème</sup> rue et la route Kennedy.

Tout ça n'aurait pu être fait sans l'appui de tous les membres du conseil et de la population. Je me dois en tant que maire de vous fournir quelques éclaircissements quant à certaines réalisations.

La Municipalité s'étant portée acquéreur de la Caisse au coût de 300 000 \$, la caisse nous verse donc un loyer mensuel de 2 933,33 \$ pour une période d'au moins 10 ans, suivi d'une option de 5 ans y incluant une indexation au coût de la vie annuellement. Ce qui est aussi important de savoir, c'est qu'à tous les 5 ans le prix de location sera négociable. Les coûts engendrés pour l'achat sont de 2 361,46 / mois donc, un bénéfice de 571,87 \$ / mois, ce qui permet d'atténuer les coûts d'aménagement des locaux. Donc nous sommes propriétaires « CHEZ-NOUS » et nous percevons un loyer. Je crois que c'est une entente plus que rentable.

Maintenant au tour du projet domiciliaire en voie de réalisation. La 1<sup>ère</sup> étape : achat du terrain de M. Adrien Fillion comprenant 102 lotissements pour futures résidences au prix de 250,000 \$. La Municipalité s'occupera au départ de développer ce secteur en 2 phases, 1 : réalisation des infrastructures pour 45 terrains et la 2<sup>ème</sup> phase sera concrétisée suite à la demande des futurs citoyens (nes) désirant s'implanter dans notre milieu.

C'est là que le projet a son intérêt avec tous les changements déjà faits dans la Municipalité, nous pourrions alors attirer des jeunes couples pour ainsi augmenter la population qui nous aidera ainsi à alléger et diminuer les coûts en payant leur quote-part reliée à ce développement. Donc par le fait même les gens déjà en place dans notre Municipalité en bénéficieront .

Pour ce qui est du rang St-Henri, l'asphaltage sera pour juin 2005 y incluant l'asphaltage et prolongement de la rue Bellevue. Plans et devis sont en réalisation pour un camion citerne suite à une demande gouvernementale de couverture de risques.

Et maintenant, notre bibliothèque qui est située au 1903 rang St-Étienne a été vendue à Monsieur Richard Giguère qui par contre vous permet l'usage des lieux jusqu'au 1er septembre 2005. C'est là chers concitoyens (nes) que la campagne de levée de fonds prend son importance. À ce jour près de 28 400 \$ ont été amassés et nous comptons sur votre générosité proverbiale pour nous aider à alléger le fardeau fiscal. Nous sommes conscients que vous êtes sollicités de partout mais dites vous bien que ce projet est unique et ne reviendra pas à tous les ans.

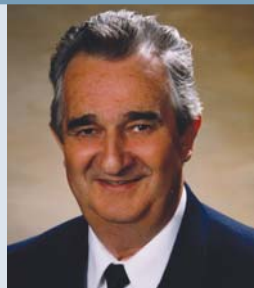
Un local y sera aussi aménagé pour « Le Cercle des Fermières ». Déjà des études de plans et devis ont été préparés pour une route de contournement afin de desservir les industries importantes de notre Municipalité suite aux demandes faites par la population de la 10<sup>ème</sup> Rue et de la route Kennedy pour éloigner le trafic lourd du Village. Exemple du trafic lourd journalier circulant à Scott :

Alex Côté Ltée :	approximativement : 10 à 15 camions/jour
Boismax Inc :	approximativement : 15 camions/jour
Séchoirs Côté :	approximativement : 10 à 15 camions/jour
Imprimeris Solisco Inc. :	approximativement : 40 camions/jour min.

C'est beaucoup trop, on se doit donc d'éliminer ce va et vient et améliorer la qualité de vie des gens de ce secteur et de la population en général.

Voilà je me devais en tant que votre maire au service de la population de vous transmettre ces informations suite à l'évolution rapide de votre Municipalité dont vous pouvez être fiers et à juste titre du regard qu'elle tourne vers l'avenir afin d'améliorer le bien-être et la qualité de vie. Si quelques points vous laissent encore perplexes, n'hésitez pas à me donner un coup de fil et une visite sur rendez-vous me fera grand plaisir. À bientôt.

Votre maire,  
**Edgar Demers**



## VOTRE CONSEIL... EN BREF

### RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

#### Ajournement du 14 février 2005

- 1- Rencontre avec Monsieur Bernard Moreau du Groupe B.P.R., Me Pierre Laurin et Monsieur Michel Bolduc, arpenteur concernant le développement Fillion.

#### Ajournement du 28 février 2005

- 1- Règlement numéro 170

Règlement modifiant l'article 1 du règlement 105 qui a pour titre : l'endroit et les heures des séances du Conseil Municipal. L'article 1 se définit comme suit : Les séances du conseil de la Municipalité de Scott ont lieu à 19 : 30 hres au Bureau Municipal situé au 1070, route Kennedy, (salle du conseil : au 1, 8<sup>ème</sup> Rue).

#### Séance régulière du 7 mars 2005

- 1- Nomination de Monsieur Yvan Leblond à titre de pro-maire de la Municipalité de Scott.
- 2- Résolution concernant l'entente signée en date du 05 mars 2005,

entre Monsieur Adrien Fillion et les membres du Conseil pour l'achat de terrains en vue du futur développement résidentiel.

- 3- Règlement numéro 169 ayant pour objet les charges de la C.P.T.A.Q. et d'aménagistes facturés en supplémentaire par la M.R.C. devront être facturés aux contribuables concernés.

- 4- La Municipalité donne l'autorisation de passage au Grand Prix Cycliste de Beauce qui se tiendra jeudi le 16 juin 2005.

- 5- Résolution du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Abrogation de la résolution no 1611-08-04 – Adoption du schéma modifié.

- 6- Acceptation pour les travaux d'aménagement au 34, 6<sup>ème</sup> Rue tel que demandé par les trois responsables du Dekhockey et ce, à leur frais et sans aucune charge pour la Municipalité.

## RENOUVELLEMENT DES LICENCES DE CHIENS 2005

La Municipalité de Scott a mandaté Monsieur Roger Pigeon pour le renouvellement des licences de chiens pour l'année 2005. Le coût de la licence est de 20,00 \$ / chien.

RÈGLEMENT NUMÉRO 81 PORTANT SUR LES ANIMAUX ADOPTÉ À SCOTT LE 04 DÉCEMBRE 2000

RÉSUMÉ DE CERTAINS ARTICLES DU RÈGLEMENT NO 81

#### ARTICLE 4 : LICENCE

Le gardien d'un chien, dans les limites de la Municipalité doit, au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, obtenir une licence pour ce chien.

#### ARTICLE 5 : DURÉE

La licence est payable annuellement et est valide pour la période d'une année allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Cette licence est incessible et non remboursable.

#### ARTICLE 12 : PORT

Le gardien doit s'assurer que le chien porte cette licence en tout temps.

#### ARTICLE 13 : REGISTRE

Le contrôleur tient un registre où sont inscrits les noms, prénoms, date de naissance, adresse et numéro de téléphone du gardien ainsi que le numéro d'immatriculation du chien pour lequel une licence est émise, de même que tous les renseignements relatifs à ce chien.

#### ARTICLE 19 : GARDE

**Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc...) l'empêchant de sortir de ce terrain.**

#### ARTICLE 24 : AMENDES

Quiconque incluant le gardien d'un animal, qui contrevient à certains articles du règlement commet une infraction et est passible, en outre des frais, d'une amende de cent dollars (100 \$) et d'au plus de 500\$. Si l'infraction continue elle constitue jour par jour, une offense séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.

## COURS DE WORK OUT REPORTÉS...

Étant donné le manque de participation, les cours de work-out débutants en janvier ont été remis au mois d'avril. Nous vous tiendrons au courant des dates d'inscription.

Pour information : Carole Roy

## POSTES À COMBLER AU TERRAIN DE JEUX DE SCOTT

Moniteur : 35hres / semaine • Assistant-moniteur : 23hres /semaine  
Assistant sauveteur : 15 à 20hres/ semaine

Si le travail t'intéresse, tu n'as qu'à te joindre à notre équipe.

S'il vous plaît faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

Municipalité de Scott, 1070, route Kennedy, Scott G0S 3G0

# CONNAISSONS MIEUX NOS CITOYENS (NES)



Francis est né à Montréal en 1972 et habite maintenant à Scott depuis 3 ans. Son père Gérard est natif de la Guadeloupe, son grand-père Fernando Veilleux fut pendant longtemps épicier boucher à Saint-Évariste. Et c'est de lui qu'il a eu la piqure pour ce genre de vie. Dès l'âge de 16 ans, Francis est en poursuivant ses études il travaillait comme emballer chez un I.G.A. (c'est ce qu'on appelle être prédestiné). Par la suite, il entra à l'U.Q.U.A.M. en sciences politiques et a dû abandonner temporairement son I.G.A. Mais le propriétaire lui avait dit : un jour « Toé mon jeune jamais tu ne pourras te passer d'un épicerie, t'as trop ça dans le sang ».

Durant ses vacances il aidait son père qui tenait alors la « Boucherie Beauce Bœuf » de sorte que sa passion grandissait de jour en jour. Pour lui c'était un jeu d'aller travailler à la boucherie. Fils unique, son père s'inquiétait alors pour la relève, en vain, car Francis décida de prendre un cours de boucher. Ayant fait part de la décision finale quant à son choix de carrière à son père, celui-ci tout heureux l'accepta avec lui et entreprit de lui apprendre les rudiments du métier durant 9 ans. De son père pour lequel il a un respect et une admiration sans borne, il apprendra qu'en affaire et dans la vie tout doit être basé sur : discipline, respect des clients, rigueur dans le comportement et travail, pour obtenir du succès.

Ce fût alors qu'en février 2004, la Corporation I.G.A. cherchant quelqu'un pour implanter leur bannière dans la région, l'a approché et considérant son attitude et son comportement en affaires lui a offert de prendre les commandes d'un super marché I.G.A. à Sainte-Marie. Après négociations, à savoir garder le même concept de boucherie intégré au reste du commerce et sur les conseils et recommandations de son père, il accepta.

Il reçut alors carte blanche pour organiser et monter le commerce dont il rêvait. Je vous présente donc Francis Veilleux, 32 ans, marié à Claudia Pomerleau et heureux parents de Sandrine 6 ans et Juliette 3 ans qui est maintenant propriétaire-opérant d'un Super Marché de 40,000 pieds carrés et d'où une centaine d'employés (es) y oeuvrent.

Tout ce que l'on peut souhaiter à ce jeune entrepreneur de Scott, c'est la réussite et de tracer la voie à d'autres de son âge et de ne pas avoir peur de mener à terme leurs ambitions. L'avenir leur appartient et toute Municipalité qui veut grandir a besoin de jeunes entrepreneurs et couples pour s'épanouir. Une anecdote en terminant, il m'a fait part de ses deux rêves d'enfance : 1) Devenir propriétaire d'un I.G.A. (c'est fait) et 2) devenir premier ministre. Peut-être ai-je rencontré notre futur premier ministre d'ici 20 ans? On ne sait jamais!

Par  
Roger Pigeon



## COMMUNIQUÉ

### Rapport financier 2004 - Dépôt par les vérificateurs

À la suite de la vérification des livres de la MRC, la firme comptable Blanchette, Vachon & Associés a déposé aux membres du conseil le rapport financier 2004 de la MRC. Une copie de ce rapport est transmise au ministère des Affaires municipales et des Régions annuellement.

### Schéma d'aménagement et de développement révisé - Négociations

Le conseil de la MRC a adopté une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et des Régions d'autoriser l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé pour le 16 avril 2005, et ce, tel qu'adopté le 16 novembre 2004. Par cette résolution, le conseil s'engage à poursuivre les négociations avec les intervenants gouvernementaux sur les points toujours en litige, malgré l'entrée en vigueur du schéma. Le conseil est d'avis que le retard visant l'adoption de ce document aurait des impacts négatifs sur la mise en œuvre au printemps 2005 de projets municipaux qui ont déjà reçu toutes les autorisations de la Commission de protection du territoire agricole.

### Programme d'admissibilité de formation des pompiers par Emploi-Québec

Le conseil de la MRC a adopté une résolution demandant au ministre de l'Emploi et de la Solidarité et au ministre de la Sécurité publique d'évaluer les possibilités de mettre sur pied un programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires des municipalités de moins de 5 000 habitants. Cette démarche est faite également auprès d'autres MRC du Québec ainsi que la Fédération québécoise des municipalités.

### Demande de modification des mesures fiscales concernant le traitement des élus municipaux

Le conseil de la MRC a adopté une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et des Régions ainsi qu'au ministre des Finances de revoir les mesures fiscales visant les élus municipaux, et ce, afin d'augmenter l'exemption fiscale de leur rémunération pour que le premier 10 000 \$ de rémunération soit considéré comme un remboursement de dépenses et exempt d'impôt. Cette demande est faite dans le contexte que la majorité des maires, conseillers et conseillers ont une rémunération inférieure à 10 000 \$ par année pour leur fonction.

### Fibre optique - État d'avancement du dossier

Le préfet a donné un état de situation de l'avancement du projet de la fibre optique sur notre territoire. Une rencontre d'information sera organisée au début du mois d'avril et à laquelle tous les membres des conseils municipaux seront invités. Les représentants de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin ainsi que les ingénieurs au dossier seront également présents.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter :  
Richard Lehoux, préfet  
Téléphone : 387-3444



L'honorable Claude Drouin  
Député de Beauce

11535, 1<sup>er</sup> Avenue bureau 430  
Saint-Georges (Quebec) G5Y 7H5  
Telephone : (418) 227-2171  
Telecopieur: (418) 227-3093

101-249, rue du Collège  
Sainte-Marie (Quebec) G6E 3Y1  
Telephone : (418) 387-4224  
Telecopieur : (418) 387-8124

## CONSEILS POUR UNE SAINTE GESTION FINANCIÈRE

Article écrit par : Michel Leblond, pl. fin., F.C.I.  
Planificateur financier et représentant en épargne collective  
pour Desjardins Cabinet de services financiers inc

### Voici 12 conseils de bases pour améliorer votre gestion financière !

#### 1. Protéger le revenu et les biens contre certains risques

En cas de décès ou d'invalidité, vous devez vous assurer de maintenir votre revenu ou protéger votre succession. En cas de pertes de biens (auto, maison, meubles, responsabilité, etc.), assurez-vous d'être suffisamment couvert pour remplacer les biens perdus sans affecter votre situation financière.

#### 2. Détenir un testament et un mandat d'inaptitude

Le testament garantit la transmission des biens du défunt aux personnes souhaitées tout en facilitant la liquidation de la succession.

#### 3. Établir un budget

L'établissement d'un budget permet de contrôler ses dépenses et de dégager de l'épargne.

#### 4. Constituer un fonds d'urgence

Il est conseillé de conserver un équivalent de trois à six mois de revenus nets afin de permettre de faire face à ses obligations mensuelles courantes ou pour parer aux imprévus. L'utilisation adéquate d'une marge de crédit permet d'atteindre ce même objectif.

#### 5. Rembourser les dettes

Le remboursement des dettes constitue le plus rentable des placements. Il existe deux catégories de dettes : celles qui permettent d'accroître l'actif (ex. maison) et celles qui ne produisent pas un accroissement de l'actif (ex. cartes de crédit, voyage, etc.). Vous devez donc réduire le plus rapidement possible les dettes qui ne produisent pas un accroissement de l'actif. Commencer par celles dont le taux d'intérêt est le plus élevé (ex. : cartes de crédit, etc.). Il ne sert à rien d'épargner si on obtient un taux d'intérêt inférieur à celui payé sur ses dettes. N'oubliez pas que les revenus d'intérêts sont imposés alors que les dettes sont payées avec des revenus après impôt.

#### 6. Établir un plan d'épargne et d'investissement

Vous devez considérer l'épargne au même titre qu'une dépense afin de s'y contraindre. L'épargne systématique représente le meilleur moyen d'augmenter votre actif. Normalement, vous devriez épargner près de 10 % de votre revenu annuel net. Ce taux d'épargne devrait s'élever au fur et à mesure que certaines obligations financières deviennent de moins en moins exigeantes.

#### 7. Planifier la retraite

Cotiser tôt, en âge et en début d'année, et régulièrement. La planification de la retraite est d'autant plus importante si vous ne détenez pas de fonds de pension chez votre employeur.

#### 8. Fractionner le revenu de retraite

Répartir entre conjoints les revenus de retraite de façon à diminuer les impôts à payer. Ainsi, le couple réalise une économie d'impôt.

#### 9. Gérer les impôts

Utiliser toutes les déductions et les crédits d'impôt. Cela est d'autant plus vrai pour une personne ayant un taux marginal d'impôt élevé.

#### 10. Diversifier son portefeuille

Le principe de diversification vise à diminuer le risque du portefeuille du membre selon ses objectifs de placement. Il s'agit donc de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il faut plutôt investir dans différents véhicules de placement (classes d'actifs, géographique, date d'échéance, etc.)

#### 11. Planifier les études des enfants

Les cotisations au Régime enregistré d'épargne-études (REEE) a comme principal avantage de permettre une accumulation des revenus d'intérêt à l'abri de l'impôt. Les revenus ainsi accumulés sont versés à l'étudiant pour ses études postsecondaires et déclarés à l'impôt par l'étudiant plutôt que par ses parents.

#### 12. Emprunter pour investir

Rendre les intérêts déboursés par le membre déductibles d'impôt. Lorsqu'un contribuable emprunte pour réaliser un placement (sans REER) ou un investissement, les intérêts qu'il débourse sont déductibles d'impôt. Ainsi, une personne payant beaucoup d'impôt peut trouver avantageux d'emprunter pour faire ses placements ou investissements. Par contre, vous devez tenir compte des autres dettes. Un endettement trop lourd n'est jamais recommandé, même si c'est pour investir. Enfin, certaines personnes ont besoin de se créer une obligation pour réussir à épargner.

Pour nous joindre, composez :  
(418) 882-5678 ou le  
1 800 982-5678

 Desjardins  
Caisse populaire  
du Nord de la Beauce

## UN MOT DE VOTRE CONSEIL DE FABRIQUE

**Brunch de la Fête des Pères** dimanche le 19 juin 2005. Les billets seront en vente prochainement. Venez fêter votre papa avec votre famille! *Le comité du brunch*

**Préparons la prochaine vente de garage** - En prévision de la prochaine vente de garage prévue pour le printemps au profit de la Fabrique St-Maxime de Scott, le Conseil de Fabrique est à la recherche de toutes choses encore bonnes dont vous pourriez disposer parce que vous n'en faites plus usage. Peut-être que, pour d'autres personnes, ces mêmes articles, appareils ou meubles, etc. seraient bien utiles et feraient l'affaire. Si vous possédez de telles choses à disposer, veuillez communiquer avec l'un ou l'autre des marguilliers(ère)s ou avec le presbytère et nous irons même chercher ce matériel si nécessaire. Merci de votre attention!

Pour plus d'informations, contactez Anne-Marie Grégoire au 387-6223 ou Rose Rhéaume au 387-7713.



# Concours gagnez votre maison!

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2005

L'assurance invalidité de l'Assurance prêt<sup>1</sup> vous protège en cas d'invalidité et **vous donne** aussi la chance de gagner la valeur de votre maison, jusqu'à concurrence de 300 000 \$<sup>2</sup>!

<sup>1</sup> Offerte par Desjardins Sécurité financière.

<sup>2</sup> La valeur de la maison, qui inclut la valeur du terrain lorsque le gagnant en est le propriétaire, équivaut au plus élevé des montants suivants : 100 000 \$, la plus récente évaluation municipale du bien principal pris en garantie ou le solde de l'hypothèque au moment du tirage. Le terme maison désigne tout immeuble de quatre logements ou moins, dans lequel le propriétaire habite ou non, ainsi que le terrain comportant ou non une maison. Les prix sont offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

 **Desjardins**  
Conjuguer avoirs et être

**« L'argent ne fait pas le bonheur. Mais nous sommes tous heureux d'en posséder. »**  
Avec nos conseils, nous pouvons vous procurer la tranquillité d'esprit tout en vous aidant à accroître votre richesse.

**Bruno Therrien**  
MBA, Adm.A., Pl. Fin.  
Directeur de division

**Nathalie Martel**  
Conseillère



26, rue du Lac, Scott G0S 3G0  
Tél. : (418) 386-1336  
Télé. : (418) 386-1376  
bruno.therrien@groupeinvestors.com  
www.brunotherrien.com

 **Groupe Investors**  
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE™  
LES SERVICES INVESTISSEMENT LIMITÉS  
CARNET DE SERVICES FINANCIERS

 **RENAULD**  
TAILLES D'ARBRES

TAILLES D'ARBUSTES ET DE HAIES, ÉLAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES  
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE

**Renauld Vachon enr.**  
Tél. : (418) 387-8376 • Cell. : 386-7457

90, rue du Lac, Scott G0S 3G0

 **La cache à MAXIME**

Visites guidées  
Restaurant/bar/terrasse  
Salles de réception  
Boutique

VIGNOBLE  
PRODUITS DES TERROIRS  
ARTISANAT DÉCORATIF

265, rue Drouin, Scott  
Tél. : (418) 387-5060  
www.lacacheamaxime.com

 **SOLISCO**  
IMPRIMEURS - PRINTERS

120, 10<sup>e</sup> Rue, Scott  
Tél. : (418) 387-8908 - www.solisco.com

 **dynamiques**  
impression, communication, multimédia

*Votre allié recherché pour le développement de vos affaires*

450, 2<sup>e</sup> Avenue, Parc Industriel, Sainte-Marie, Beauce (Québec) G6E 1B6  
Tél. : 418.387.6969 | Télé. : 418.387.5223  
Sans frais : 1.877.387.6969 | www.dynamiques.com

BEAUCE WEEK-END • L'OPPORTUNISTE  
ALMANACHS RÉGIONAUX DES SERVICES • CONCERTO

 **Sports Patoine**

1431, Kennedy, Scott, Beauce-Nord, G0S 3G0  
Tél. : (418) 387-5574 • Télé. : (418) 387-7091  
spatoine@globetrotter.net • www.sportspatoine.com

 **Lachance Parent CA Inc.**  
Comptables agréés

Depuis 1977

**Pour y voir clair... des experts!**

1741, rue Saint-Georges, Saint-Bernard (Québec) G0S 2G0  
Tél. : (418) 475-6637 • Télé. : (418) 475-4331 | p@lachanceparent.ca

*Avec vous depuis plus de 50 ans...*


 **ALEXANDRE CÔTÉ LTÉE**

« Remanufacturer de bois de sciage et mise en marché »

16, 2<sup>e</sup> Rue, C. P. 99, Scott, Beauce-Nord Québec, Canada G0S 3G0  
(Autoroute 73 sud, sortie 101)  
Tél. : (418) 387-2354  
Télé. : (418) 387-5402

*Une histoire qui se poursuit...*

**JONCTION ÉLECTRIQUE INC.**



• SERVICE INDUSTRIEL  
• INSTALLATION COMMERCIAL  
• RÉPARATION RÉSIDENTIEL

(418) 387-3040

**ROGER DROUIN**  
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux Scott, Beauce (Québec) G0S 3G0

**Construction Sylvain Lecours**

Entrepreneur général et spécialisé  
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott # R.B.Q. 8253-2953-20  
Tél. : (418) 387-4210

**Résidence pour personnes âgées Les Jardins d'Autrefois 2001 enr.**

Ambiance familiale • Manon Ayotte, prop.  
1754, route Kennedy, Scott  
Tél. : (418) 386-2825

**SYLVAIN-PARENT-GOBEIL-SIMARD**  
AVOCATS

DEPUIS 1970

**PATRICE SIMARD**  
225, DU COLLÈGE, SAINTE-MARIE  
TEL. : (418) 386-1502

**PISCINES STE-MARIE Inc.**

SPAS ET PATIOS

1048, boul. Vachon Sud Sainte-Marie G6E 2S5  
Tél. : (418) 387-4670  
Télé. : (418) 387-8970

**BOUCHERIE**

 **OUVERT 7 JOURS**

Les spécialistes des viandes et des produits maison

562, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, Beauce  
Téléphone : (418) 387-4576 • Télécopieur : (418) 386-3457

**ÉMILE BILODEAU ET FILS**  
Saint-Bernard 475-6655

**DÉPANNEUR BROCHU**  
Scott 387-2102

**BRUNO DROUIN AUTO INC.**  
Scott 387-3093

**Restaurant Le Victorien**

**Livraison gratuite à Scott**  
**(418) 387-3340**

**Centre de beauté L'Oasis**  
Esthétique pour elle et lui

• Épilation au laser diode • Électrolyse par ordinateur - APILUS™  
• Maquillage permanent (18 ans d'expérience) • Bronzage : air brush

**Nathalie Fournier, propriétaire**  
6, 3<sup>e</sup> Rue, Scott, (418) 387-6682

*Merci à nos généreux commanditaires. Encouragez-les!*

 **de rabais avec tout achat de 10 \$ et plus** (sauf médicaments)

**JOSÉE ROY, PHARMACIENNE**

1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438  
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

 **Boulduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.**  
Agences de Coopération

**Robert Mathieu, a-g. Michel Boulduc, a-g.**

 **CCEC**

564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie (418) 387-5004

• Saint-Georges, Beauce  
• Sainte-Marie, Beauce  
• Saint-Joseph, Beauce  
• Lac-Mégantic, Estrie  
• Lac-Étchemin, Bellechasse  
• Sainte-Foy, Québec

**L'INFO-Scott**  
VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

**Responsable : M. Bruno Therrien**  
**Collaborateur : M. Roger Pigeon**

L'Info-Scott est distribué gratuitement à tous les résidents de la Municipalité de Scott grâce à l'aimable collaboration de Dynamiques impression communication multimédia pour la mise en page et pour l'impression. Tous les profits recueillis grâce à la vente de publicités seront remis au Comité des loisirs de Scott. La date de tombée pour la remise des textes est la dernière journée de chaque mois.

1798, Kennedy  
SCOTT (Québec) G0S 3G0  
cvscott@globetrotter.net

**COUVOIR SCOTT LTÉE**

Tél. : (418) 387-2323  
Télé. : (418) 387-2695

 **qsb**

663, rue du Ruisseau St-Bernard (Québec) G0S 2G0

 **Home Hardware**

Tél. : (418) 475-4405  
Sans frais 1 877 475-4405  
Télé. : (418) 475-4574